



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du Conseil d'Administration
du 10 mars 2023

Présents :

Fabien ROGER, président
Fabien DELMAS, vice-président
Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente
Michel PESCE, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Fabienne PUECH, trésorière
Camille MAGNIEN, membre

Excusé avec bon pour pouvoir :

Julien PERRIN, vice-président

Excusées :

Virginie EDOUARD, membre
Astrid POTIER, membre

La réunion s'est déroulée au SESSAD FONTCAUDE à MONTPELLIER et en visioconférence de 10 h à 12 h.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2023

Le procès-verbal est approuvé sans modification à l'unanimité des participants.

2. Point sur les adhésions

A ce jour, 36 SESSAD/DPMO ou association ont réglé leur cotisation pour 2023. Nous comptons 46 SESSAD et DPMO adhérents (3 dans l'Ariège, 4 dans l'Aude, 3 dans l'Aveyron, 9 dans le Gard, 3 dans la Haute-Garonne, 2 dans le Gers, 12 dans l'Hérault, 2 dans le Lot, 3 dans la Lozère, 1 dans les Pyrénées-Orientales, 3 dans le Tarn et 1 dans le Tarn et Garonne).

Avec les 4 personnes ayant été en fonction dans un SESSAD ou DPMO qui ont adhéré (non mentionnés dans le site), le nombre total de cotisations s'élève à 40 et d'adhérents à 50.

12 départements de la région sont représentés.

3. Rendez-vous des SESSAD et DPMO

- Retours sur le 1^{er} rendez-vous

- Les différentes interventions de professionnels sur la thématique « *Pratique ambulatoire au sein des services et dispositifs de prestations en milieu ordinaire. Qui ? Quoi ? Comment ?* » ont été suivies par un échange entre les participants :
 - ✓ Intervention de deux représentants de la mission MATEO
 - ✓ Partage de pratiques d'une directrice de SESSAD, IEM, EMAS et PCPE et d'une chef de service de places de PMO en IME.
- Dans le programme était noté que « *Le rendez-vous était entièrement dédié à des échanges entre les participants d'EMAS, PCPE, PMO, SESSAD... inscrits à la visioconférence.* ». A l'issue de la rencontre, une participante est restée connectée et nous a fait remarquer que les EMAS n'avaient pas été abordées alors qu'il y avait des participants d'EMAS inscrits. Nous regrettons qu'elle ne se soit pas exprimée à ce propos au cours des échanges.
- Pas de témoignages de parents/jeunes comme mentionnés dans la plaquette.
- Participation : 51 SESSAD et DPMO (aux précédents 14, 21, 24, 33 et 32) et 108 participants inscrits (aux précédents 50, 42, 75, 97 et 88). Les 13 départements étaient représentés – (Cf. document sur les participants par départements et par fonctions).
- Un courriel a été adressé aux intervenants pour les remercier de leur présentation.
- Les divers documents peuvent être consultés sur le site de l'Association en page « La vie de l'Association » dans la rubrique « Les rendez-vous des SESSAD et DPMO » (en bas de page).

L'inscription était réservée aux adhérents. Sur les 51 SESSAD et DPMO inscrits, 32 sont à jour de leur cotisation 2023, 8 étaient adhérents en 2022 mais n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 2023 et 11 n'étaient pas adhérents en 2022.

Comme pour la journée du 18 novembre 2022, nous considérons comme adhérent tout DPMO ayant un SESSAD adhérent en 2023. Le bulletin d'adhésion pour 2024 sera modifié dans ce sens.

- Préparation du 2^{ème} rendez-vous

- ✓ Planning : en se calant sur les rendez-vous précédents, envoi de l'invitation le 22 mars, retour du bulletin d'inscription avant le 13 avril et relance le 5 avril.
- ✓ Après échanges, la thématique retenue est « *Coopération entre l'Education Nationale et le Médico-Social – Intérêts et limites* ». Pour l'Education Nationale, nous envisageons l'intervention d'un Enseignant Référent (contact à prendre par Camille MAGNIEN) et d'un enseignant d'Unité Externalisé (contact à prendre par Fabienne PUECH). Pour les SESSAD et DPMO, nous indiquerons dans le courriel d'invitation au 2^{ème} rendez-vous que les professionnels intéressés pour faire retour de leur expérience sur ce thème nous en fassent part par courriel, si possible avant la fin mars.
- ✓ Discussion autour des conventions avec l'Education Nationale.

4. Journée du 7 juin

- Planning : en se calant sur les précédentes journées, envoi du préprogramme le mercredi 19 avril, retour des inscriptions avant le vendredi 26 mai, envoi de la plaquette avec programme le mercredi 3 mai, et si visioconférence, envoi du lien de connexion et du questionnaire le vendredi 2 juin.
- Un contact a été pris avec l'ESAT L'Envol pour l'accueil et le buffet déjeunatoire. Le responsable a fait part des observations des participants à l'équipe et nous remercie de leur en avoir fait retour. Quelques mange-debout seront installés dans la salle.
- Les documents de réservation de la salle à Carcassonne ont été envoyés au CDG 11.
- Pour rappel, la thématique retenue pour cette journée est « L'inclusivité ». Fabien ROGER contacte Bruno FOUCARD pour co-construire cette rencontre avec lui. Nathalie GUILHAUMOU se met en lien avec l'inspecteur ASH et un inspecteur de circonscription. Michel PESCE voit la possibilité d'intervenir d'un principal de collège et propose de contacter Sylvain Connac, enseignant-chercheur en sciences de l'éducation et Maître de conférences à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

5. Points divers

- ANDIME : Fabien ROGER se met en contact avec cette nouvelle association.
- Logo
Venant de nous apercevoir que les lettres P et M étaient inversées, la secrétaire a pris contact avec Florent CARASCO pour apporter les corrections sur notre logo.
- Numéro RNA (Répertoire National des Associations)
Comme il nous est parfois demandé un numéro SIRET, il est décidé d'ajouter notre numéro RNA W302010146 sur les documents en bas de page.
- Plaquette de l'Association
La secrétaire a créé une plaquette en gardant la charte graphique utilisée jusqu'à présent. Suite aux diverses observations, des modifications seront apportées et la version modifiée sera présentée en réunion du prochain Conseil d'Administration. Comme cela avait été réalisé pour l'impression des plaquettes des SESSAD de l'Hérault en 2016, nous solliciterons l'ESAT Ateliers KENNEDY à Montpellier pour éditer notre plaquette.
- Point financier
Sur les 9 structures n'ayant pas réglé leur inscription à la journée du 18 novembre, 5 ont effectué le règlement suite à la relance envoyée le 12 janvier. Le 9 février, une 2^{ème} relance a été envoyée aux 4 structures restantes et une 3^{ème} relance au SESSAD qui n'a pas réglé la cotisation 2022 malgré l'envoi du bulletin d'adhésion fin septembre. Une structure a réglé son adhésion 2022 et son inscription suite à la relance.
A ce jour, encore 3 structures n'ont toujours pas effectué le règlement de leur inscription, cela correspond à un montant total de 180 € restant dû.

- Gestion du site

- ✓ En page « La vie de l'Association » : garder l'historique de l'année 2013 à 2023, pour les Procès-Verbaux des réunions du Conseil d'Administration ne garder que ceux établis depuis les nouveaux statuts, réorganiser la page en mettant les rendez-vous et les rencontres avant les Assemblées Générales et les réunions du Conseil d'Administration.

La prochaine réunion du Conseil d'administration se déroulera le vendredi 7 avril 2023 de 14 h à 16 h au SESSAD FONTCAUDE à MONTPELLIER et en visioconférence.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

